

Affiché en mairie le 13 décembre 2012

COMMUNE DE ROLAMPONT
DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2012

L'AN DEUX MILLE DOUZE, le 12 décembre à VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par M^{me} le maire, le 23 novembre 2012, s'est assemblé sous la présidence de M^{me} Marie-José Ruel.

Étaient présents : M^{me} RUEL (procuration), maire, M^{lles} TORRAILLE, DIOT, MM. WEHRUNG, RANC, adjoints ; M^{me} GÉRARD, MM. CORNEVIN, BOUVIER, maires-délégués ; M^{me} DE SA, MM. MARTY, FLORIOT, DEHAN, LE BOURVA, LOGEROT, GRATAROLI, conseillers municipaux.

Excusés : M. GOUSSET, conseiller municipal, procuration à M^{me} le maire.

Absent : MM. DELIN & PELLETIER, conseillers municipaux.

M^{me} le maire ouvre la séance à 20 heures.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M^{lle} Torraille ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

Programme d'investissement communal 2013. Demandes d'aides ;
Approbation des statuts de la nouvelle communauté de communes (Communauté de communes du Grand-Langres) ;
Désignation des délégués au conseil communautaire de la communauté de communes du Grand-Langres ;
Maison des services. Plan de financement définitif. Aide européenne. Demande de complément ;
Questions diverses.

Adoption du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2012.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2012-41 Programme d'investissement communal 2013. Demandes d'aides.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2012-42 Approbation des statuts de la nouvelle communauté de communes (Communauté de communes du Grand-Langres.)

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2012-43 Désignation des délégués au conseil communautaire de la communauté de communes du Grand-Langres.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2012-44 Maison des services. Plan de financement définitif. Aide européenne. Demande de complément.

Adopté par 15 voix POUR & une CONTRE.

N°2012-45 Approbation de la convention d'occupation à titre précaire d'un local communal au bénéfice du Syndicat intercommunal de transports scolaires (Sits) de Rolampont.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, M^{me} LE MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 12 DÉCEMBRE 2012 À 21 HEURES 00.

Le maire,